

Ansanm

Ansanm

Le mensuel du CORECOHF

40 ans après...



Oser le dire	02
Le Grand Angle	03
Ça Bouge chez nous	15
Les Pépites	16

Le Chiffre de Ansanm Ansanm	18
Que se Passe-t-il ailleurs qu'au CORECOHF	19
L'Echo des Étudiants	21
L'Agenda de Ansanm Ansanm	24
L'Oeil du CORECOHF	25

Oser le dire

PAR PHILOMÉ ROBERT

AVANCE

« **Qu’avez-vous fait de mon pays ?** ». C’était à Port-au-Prince, en février 2013. Jean-Claude Duvalier comparait pour la première fois au tribunal pour répondre des multiples crimes et exactions commis sous le règne sinistre de sa famille et de tout le ramassis de malfaiteurs suceurs, de pilleurs, de génocidaires sans foi ni loi qui l’entouraient. Drapé dans la posture de celui qui vient demander des comptes après des années d’exil, le fils Duvalier a même voulu défendre son bilan et s’est posé en défenseur des victimes dont le sort était porté à sa connaissance soi-disant. Et avec une extraordinaire audace a lâché : « **Qu’avez-vous fait de mon pays ?** »

Beaucoup ont vu dans ces propos duvalériens un constat juste, net et sans appel de la dégradation de la nation haïtienne. Devant le spectre grimaçant qu’offre Port-au-Prince, Duvalier aurait eu donc raison. Vraiment ? Et si cette lecture indulgente des déclarations du chef de l’une des pires satrapies qu’Haïti a connues n’avait été dictée que par la paresse, l’ignorance et plus encore le dépit ? La paresse parce qu’il est plus facile d’établir un inventaire qui éclaire ; l’ignorance parce que beaucoup parmi celles et ceux qui glosent à longueur de journée sur la situation d’Haïti ignorent tout de la funeste mécanique duvalérienne, celle du père comme celle du fils ; le dépit parce que, en vérité, les échecs post-86 sont extrêmement cuisants.

Duvalier étant mort, on ne peut plus lui lâcher au visage « Dîtes-nous plutôt, VOUS, ce que VOUS avez fait du pays sachant que VOUS avez tout salopé au profit de VOTRE clique en vassalisant toutes les institutions et en les réduisant à leur plus simple expression au service de VOTRE pouvoir, VOS poches, VOS comptes en banque ».

Pour notre part, même si nous restons attachés au devoir d’inventaire, nous considérons qu’il ne nous reste qu’une seule option en ce qui concerne le devenir d’Haïti 40 ans après la geste historique anti-duvalériste : **avancer.**

Le grand angle

PAR RONALD PIERRE LEROC

7 février 1986 – 7 février 2026 40 ans d'errance

1986



2026



Au matin du 7 février 1986, les rumeurs circulaient sur une éventuelle démission de Jean-Claude Duvalier, président à vie de la République d'Haïti. Personne n'osait y croire. Les stations de radio, mises à part celle de l'État, n'émettaient plus depuis quelques mois sur ordonnance gouvernementale. L'information ne circulait plus. Les journalistes étaient soit jetés en prison soit exilés. D'autres vivaient dans la clandestinité.

La répression battait son plein, rien n'était épargné. La milice, les tontons macoutes et l'armée ballonnaient la presse, tiraient à balles réelles sur les manifestants, élèves, étudiants et des braves citoyens. À 7 heures, la nouvelle a été confirmée par des stations de radio qui commençaient à émettre timidement. La République se débarrassait enfin d'une dynastie qui a régné d'une main de fer pendant près de trente ans. De ces rigoles de sang qui ont entaché les rues, les prisons et les casernes, de ces cris d'innocence, de peur et de frustrations, les Haïtiens vont pouvoir bâtir une nation à la hauteur de son histoire, réparer les brèches d'un pays en déliquescence. Toute la population (jeunes et vieux, croyants et non croyants, paysans et citadins), portée dans un élan de fraternité patriotique, branches d'arbres à la main, le drapeau autour du cou, se met à crier et à acclamer la liberté retrouvée.

Le jour même, un Conseil Nationale de Gouvernement (CNG), composé de militaires néo-duvalieristes et de civils, ayant à sa tête le général Henry Namphy, est chargé de maintenir l'ordre et d'assurer la transition. Entre liesses populaires, manifestations, contestations et abus d'autorité, le pays a connu une période sombre, rappelant les vieilles pratiques d'autrefois. Sous la pression populaire, un cap a été fixé avec la création d'une assemblée constituante mandatée, d'après une loi cadre, de doter le pays d'une nouvelle constitution qui fut votée le 29 mars 1987. Cette dernière établit les conditions et les règles selon lesquelles les dirigeants haïtiens

doivent s'inspirer pour repenser la nation, créer une société où chaque citoyen dispose des mêmes droits et devoirs sans notion de classes ni de privilèges pour que l'égalité des chances soit réelle.

Une fois promulguée, la nouvelle constitution entre en application et un Conseil Électoral Provisoire a été mis sur pied pour organiser les premières élections démocratiques selon les dispositions de la loi. Le peuple, trop longtemps enfermé dans un système d'oppression et de restriction, s'est empressé de faire acquisition de sa carte électorale. Le pays était en effervescence car, pour la première fois depuis 30 ans, il pouvait enfin exprimer sans contrainte sa volonté politique.

Malheureusement, le 29 novembre 1987, date des élections, vers 9 heures, des militaires en uniforme ont perpétré dans la capitale un massacre devant un bureau de vote situé à la ruelle Vaillant. Par un décret gouvernemental, les premières élections furent avortées dans le sang sous prétexte qu'il y avait trop de candidats hostiles aux intérêts de la nation. Ce fut le début d'une longue et impitoyable répression contre l'état de droit, la stabilité politique, le progrès social, la souveraineté nationale. Le Haut État-major de l'armée, repaire des services secrets étrangers, a démantelé toutes les structures sociales, politiques, économiques, agricoles et éducatives par une série de coups d'État pendant une quinzaine d'années.

À chaque coup d'État, générant des milliers de cadavres, le pays accuse un retard d'une cinquantaine d'années de développement et favorise en même temps un enrichissement vertigineux d'une minorité de privilégiés. Ce sont des prédateurs auxquels sont soumis tous les pouvoirs; par voie de conséquence, ils échappent aux impôts et aux taxes douanières sur leurs marchandises importées. Ils participent au financement des coups d'État et aussi aux élections présidentielles.

Parmi les auteurs des coups d'État, on retient les noms du général Henry Namphy, Williams Régala, Prosper Avril, Raoul Cedras, le colonel Michel François. Dans cette liste parcellaire, trois sont décédés très loin de leur patrie dans des conditions précaires et inhumés en catimini sans honneur puisqu'ils avaient déshonoré la République en se constituant comme valets de puissances étrangères. Deux de leurs frères d'armes sont encore en vie. Auront-ils un jour le courage de demander pardon à la nation ? Quant à Williams Régala, ministre de l'intérieur du CNG, il avait déclaré en août 1986 sur le balcon des casernes de la ville des Gonaïves (l'actuel commissariat) que les paysans de l'Artibonite doivent abandonner définitivement la culture du riz au profit du coton, car les Américains vont nous alimenter abondamment en riz et d'autres denrées agricoles. Personne n'a condamné ces propos de lèse patrie, bien au contraire, la foule applaudissait. Quarante ans plus tard, l'Artibonite se meurt sous nos yeux.

En quarante ans, Haïti a connu sept élections présidentielles avec beaucoup de rebondissements, de contestations, de brigandages, de menaces de mort. Parmi les 7, il y en a eu deux qui n'ont pas été émaillées de violences ; celle qui a conduit Jean-Bertrand Aristide au pouvoir le 16 décembre 1990 et l'autre, en 1995, avec l'élection du président René Préval. Derrière chacune des élections présidentielles, se cache une puissance étrangère qui impose son choix sans tenir compte de la volonté exprimée par le peuple à travers les urnes.

Ainsi, en 2011, un an après le séisme, un saltimbanque a été désigné par la secrétaire d'état aux affaires étrangères américaines, madame Hillary Clinton, président d'Haïti alors qu'il n'avait pas gagné les élections d'après le président du Conseil Électoral Provisoire, monsieur Pierre-Louis Opont. Sa présidence, marquée par l'amateurisme et le détournement massif des fonds publics, a posé les jalons d'une crise multidimensionnelle dont l'insécurité en est le corollaire.

La communauté internationale, représentée par les USA, la France et le Canada, impose leur choix politique et économique à l'opposé des intérêts vitaux de la nation et des Compatriotes, assoiffés de pouvoir, se soumettent à leur desiderata pour faire d'Haïti un champ de ruines, une prison, un cimetière à ciel ouvert. La révolte qui a conduit au départ de Duvalier le 7 février 1986 a démarré aux Gonaïves avec l'assassinat de trois collégiens : Jean-Robert Cius, Daniel Israël et Mackinson Michel. Quarante années plus tard, n'ayant ni archives ni statistiques officielles pour établir le nombre de disparus après les armes, le pays est incapable de donner des chiffres exacts, mais le volume d'exactions, de crimes, de disparitions, sans compter les victimes des phénomènes naturels, avoisinerait plus d'un million de personnes.

En quarante ans, Haïti a construit plus de prisons que d'écoles, plus de pompes funèbres que d'hôpitaux. Elle a détruit en même temps des institutions qui constituaient sa colonne vertébrale. La justice, l'enseignement, l'agriculture, l'économie solidaire ; tout cela est réduit en peau de chagrin.

De ce tableau sombre, on retiendra que la culture, révélatrice des synergies d'un peuple pétri de créativité, n'aura jamais été à son paroxysme en dépit du démantèlement des salles de spectacles, de cinéma, d'écoles de formation artistique. Que de fois, le nom d'Haïti résonne dans les festivals de films internationaux à travers des récompenses, des prix décernés à nos actrices, nos acteurs et nos réalisateurs. Le nombre d'écrivains primés pour leur œuvre atteint des proportions inimaginables sur la scène internationale. Une reconnaissance justifiée. Jamais, dans l'histoire d'Haïti, il n'y a eu autant de groupes de rap, de racines, de chanteuses et de chanteurs qui ont sonné le glas de nos campagnes, de nos traditions et de notre mosaïque culturelle à la face du monde. La Soup Joumou, plat national, et le Konpa Dirèk ont été officiellement inscrits sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Cela veut dire que tout n'est pas figé. De ces longues nuits d'errance, un éclat de lumière, fruit d'un travail constant, s'est imposé comme un rempart contre toutes formes de dérive.

Boukman Eksperyans avait ouvert la voie en 1990 avec le carnaval « Kèm pa sote ». Ce fut le cri d'un sursaut, d'une réappropriation de notre identité, de notre histoire. Il y a eu entre autres King Posse et Black Alex.

Bref, le mensuel ANSANM ANSANM a voulu tirer la sonnette d'alarme sur ces quarante années de tergiversations où les Haïtiens passent leur temps à se chercher, à tourner en rond, à s'entretuer, à déconstruire le mythe fondateur « l'Union fait la force ». Nous avons donné la parole à trois personnalités qui ont beaucoup travaillé sur les différentes thématiques, constituant la colonne vertébrale de la nation, pour partager à nos lecteurs leurs visions sur l'évolution des mass médias, des partis politiques et de l'éducation pendant ces quarante années.

Le Naufrage d'une Institution Glorieuse

PAR MAGUET DELVA

La presse haïtienne a connu son heure de gloire lors de la chute du régime des Duvalier le 7 février 1986. À cette époque, les journalistes étaient de véritables combattants de la liberté, risquant leur vie pour chaque mot diffusé.

Ils servaient de phares dans la nuit dictatoriale, guidant le peuple vers la démocratie. Mais cette presse vaillante qui faisait trembler les tyrans a subi un effondrement vertigineux.



Le tournant tragique s'est produit avec l'expulsion massive de la fine fleur du journalisme haïtien. Parmi les grandes figures perdues: Marcus Garcia, voix de la conscience nationale au verbe incisif ; Liliane Pierre-Paul, grande dame disparue trop tôt ; Jean Robert Hérard, colosse de l'investigation ; Pierre Clitandre, éditorialiste redouté ; Richard Brisson, journaliste d'investigation infatigable ; Konpè Filo (Edner Jeanty), voix authentique du peuple ; Michèle Montas, qui continua le combat après l'assassinat de son mari Jean Dominique ; Gotson Pierre, éditorialiste brillant ; et Dumas Lavaud, patriarche respecté. Ces géants furent chassés, exilés ou réduits au silence, créant un vide abyssal que la médiocrité s'empressa de remplir.

○ — *La Révolution Numérique : Dévastation par la Quantité*

L'arrivée des réseaux sociaux et la prolifération anarchique des stations de radio ont achevé la transformation. Port-au-Prince compte désormais plus d'une cinquantaine de radios, créant une cacophonie où le vacarme a remplacé le dialogue. Cette multiplication n'a contribué ni à la qualité de la presse ni à sa déontologie. Là où Marcus Garcia tonnait avec autorité, on entend désormais des voix récitant mécaniquement des communiqués préfabriqués. Là où Liliane Pierre-Paul enquêtait avec rigueur, des amateurs balbutient des rumeurs non vérifiées.

C'est le triomphe de la quantité sur la qualité, du bruit sur le sens. Cinquante radios médiocres ne valent pas une seule voix d'excellence. La presse écrite n'est guère mieux lotie : elle se réduit à trois journaux survivants. Le Nouvelliste, doyen fondé en 1898, résiste par inertie historique. Le National tente de maintenir le cap, tandis qu'Haïti en Marche, publié depuis Miami, rappelle cruellement que l'excellence journalistique haïtienne survit mieux à l'étranger que dans son propre pays.

○ — *La Radio-Télévision Nationale : Vitrine de la Décadence*

La RTNH (Radio-Télévision Nationale d'Haïti), qui devrait être le fleuron du service public, est devenue un monument voué à l'incompétence et à la propagande. Ses studios diffusent à longueur de journée des éloges dithy-

rambiques du pouvoir en place, quel qu'il soit. Les présentateurs célèbrent des inaugurations fantômes, vantent des réalisations imaginaires pendant que le pays réel s'enfonce dans le chaos.

L'exemple récent d'une émission spéciale sur les « réalisations exceptionnelles du gouvernement » illustre parfaitement cette déchéance : pendant deux heures, les téléspectateurs ont été bombardés d'images de routes non goudronnées présentées comme des autoroutes futuristes, d'écoles sans toits vantées comme des modèles architecturaux, des hôpitaux sans médicaments célébrés comme des temples ultramodernes de la santé. Pas une question critique, pas un sourcil levé. Rien que de l'acquiescement servile.

○ — *Le Règne des Charlatans et l'Amplification par les Réseaux Sociaux*

Les ondes haïtiennes sont désormais dominées par des animateurs sans formation, des commentateurs sans culture, des analystes sans méthode. Certains se proclament « journalistes » après avoir simplement acheté un micro et loué une fréquence FM. D'autres sont de purs propagandistes vendant leur plume au plus offrant, changeant d'allégeance politique comme on change de chemise.

Les réseaux sociaux ont amplifié ce chaos de manière dévastatrice. Facebook, Twitter, WhatsApp, TikTok et Instagram ont créé un déluge numérique où chacun devient son propre média. Une rumeur lancée sur Facebook à 8h devient une « vérité » répétée par dix radios à midi, confirmée par vingt pages web à 15h, et transformée en certitude collective à 18h. Les fake news prolifèrent comme des virus résistants. Un montage photo grossier devient preuve irréfutable, un audio trafiqué devient témoignage accablant.

Les journalistes professionnels se retrouvent noyés dans ce maelström de contenus non vérifiés. Leur approche méthodique paraît dépassée face à l'immédiateté des réseaux sociaux. Pierre Clitandre prenait le temps de vérifier avant de publier ; aujourd'hui, on publie d'abord et on ne vérifie jamais. Jean Robert Hérard passait des semaines sur une enquête ; aujourd'hui, on lance une accusation en deux tweets et on passe à autre chose.

○ — *La Mort de la Déontologie et le Cercle Vicieux*

L'éthique journalistique a disparu : les règles de vérification, le principe de contradiction, le respect des sources, la protection des informateurs, la présomption d'innocence. La déontologie est devenue une relique qu'on exhibe dans les discours mais qu'on range au placard dans la pratique. Les journalistes haïtiens d'aujourd'hui ne vérifient plus leurs sources, ils les inventent. Ils ne cherchent plus la vérité, ils la fabriquent. Ils ne servent plus le public, ils se servent du public.

Cette situation crée un cercle vicieux implacable : la mauvaise presse fabrique des citoyens mal informés. Les citoyens mal informés prennent de mauvaises décisions politiques. Les mauvaises décisions produisent de mauvais gouvernements. Les mauvais gouvernements produisent encore plus de mauvaises presses. Et la roue tourne, entraînant le pays toujours plus bas dans l'abîme.

Chaque génération de journalistes est pire que la précédente. Les étudiants en journalisme n'ont plus comme modèles les Garcia et les Pierre-Paul, mais les propagandistes corrompus qui polluent les ondes. Ils apprennent non pas à questionner mais à répéter, non pas à enquêter mais à inventer, non pas à servir mais à se servir.

La presse haïtienne, autrefois flambeau de la résistance et vigie de la démocratie, est aujourd'hui un cadavre en décomposition dont l'odeur empoisonne toute la société. De combattante de la liberté, elle est devenue complice de l'oppression. De gardienne de la vérité, elle s'est transformée en usine à mensonges. De quatrième pouvoir redouté, elle a dégénéré en spectacle de foire où les clowns ont remplacé les penseurs.

Il subsiste quelques îlots de résistance, quelques journalistes intègres menant un combat d'arrière-garde probablement perdu d'avance. Ils sont les derniers gardiens d'une mémoire que tout le monde veut effacer. Mais comment résister quand la médiocrité est devenue la norme, quand l'incompétence est récompensée, quand le mensonge rapporte plus que la vérité ?

Une nation qui perd sa presse de qualité perd ses yeux, ses oreilles, sa voix, son cerveau, son âme. Elle devient aveugle, sourde, muette, morte. Haïti mérite mieux que cette cacophonie médiatique. Son peuple mérite mieux que ces propagandistes déguisés en journalistes. Son histoire mérite mieux que cet enterrement du journalisme d'investigation et d'excellence.

Les fantômes de Marcus Garcia, Liliane Pierre-Paul, Jean Robert Hérard, Pierre Clitandre et Jean Dominique doivent se retourner dans leurs tombes en voyant ce qu'est devenue la noble profession qu'ils ont servie avec tant d'honneur et de courage, qu'ils ont défendue au péril de leur vie. Le requiem continue, la marche funèbre se poursuit, et personne ne semble vouloir arrêter la musique. La presse haïtienne occupera bientôt une tombe anonyme dans le cimetière des institutions mortes, rejoignant tant d'autres promesses trahies de ce pays condamné à répéter les mêmes tragédies.

Février 1986-Février 2026 : Où en est le système éducatif haïtien, 40 ans après ?

PAR JOSETTE BRUFFAERTS-THOMAS

De la reprise officielle de la réforme éducative appelée « Réforme Bernard » en 1987, qui visait le redressement du système éducatif haïtien en vue d'une éducation de qualité pour tous, aux Assises de la refondation du système éducatif haïtien, fin janvier 2026, quels sont les progrès enregistrés dans le domaine de l'éducation en Haïti?



Il serait intéressant de dresser un bilan des initiatives et des réformes menées depuis 40 ans dans le pays, d'analyser leur pertinence, les résultats et les causes de leurs échecs ? Quelle évaluation fait-on de la gouvernance du système éducatif, du rôle du Ministère de l'Éducation, des collectivités locales, du secteur privé/associatif et de la coopération externe ?

La refondation du système éducatif haïtien passe inévitablement par une éducation fondamentale générale et professionnelle de qualité tenant compte à la fois, des contraintes économiques, sociales, sécuritaires, spatiales et démographiques. La qualification des enseignants, leur traitement et leur présence dans les salles de classes demeurent l'un des pivots essentiels de cette entreprise. Un autre pivot essentiel est le respect du nombre de jours effectifs de classe qui ne sont presque jamais respectés, souvent à cause des reports de l'ouverture des classes du mois de septembre au mois d'octobre.

Parmi les principales réformes de ces 40 dernières années, citons :

1. 1987 : reprise officielle de la réforme Bernard qui institue l'école fondamentale sur une durée de 9 ans
2. 1993 : Plan national d'éducation et de formation (PNEF) pour le renforcement de la qualité de l'éducation, l'expansion de l'offre scolaire, l'augmentation de l'efficacité externe du système, le renforcement de la gouvernance du système éducatif.
3. 2010: Plan opérationnel d'éducation 2010-2015
4. 2011 : Programme de Scolarisation Universelle, Gratuite et Obligatoire (PSUGO)
5. 2014 : Assises nationales sur la qualité de l'éducation
6. 2014 : 12 mesures pour la refondation du système éducatif haïtien
7. 2021 : réactivation des douze mesures
8. 2026 : Assise de la Refondation du système éducatif haïtien

Selon la dernière enquête du Ministère de l'Éducation nationale publiée fin 2024, plus de 80% des écoles du pays ne sont pas dans le secteur public, contrairement à l'engagement prescrit par la Constitution de 1987 dans son

article 32 : « l'État garantit le droit à l'éducation. L'éducation est une charge de l'État et des collectivités territoriales. Ils doivent mettre l'école gratuitement à la portée de tous et veiller au niveau de formation des enseignants des secteurs privés et publics. »

Au cours de ces 40 dernières années, 32 ministres de l'éducation se sont succédé à la tête du Ministère de l'éducation nationale dont un seul a duré plus de 4 ans et 25 moins de 2 ans. En dépit des multiples engagements pris et des initiatives lancées, l'école haïtienne peine à offrir une éducation de qualité tant en termes d'accès qu'en termes de performance aux enfants haïtiens.

La situation de l'éducation s'est encore aggravée au cours des 5 dernières années dans les départements de l'Ouest, du Centre et de l'Artibonite. La situation de l'éducation était déjà désastreuse en 2018 (environ 500 000 enfants âgés de 6 à 12 ans n'étaient pas scolarisés dans le pays et un million d'enfants âgés de 5 à 15 ans n'avaient pas accès à l'éducation).

En janvier 2024, le nombre de familles déplacées est passé de 200 000 en novembre 2023 à 314 000 dont 172 000 enfants. De nombreuses écoles servent d'abris provisoires pour les familles déplacées, d'autres sont séquestrées ou sont pillées par des gangs armés. En janvier 2025 plus de 1 600 écoles sont fermées et 1,4 millions de déplacés internes.

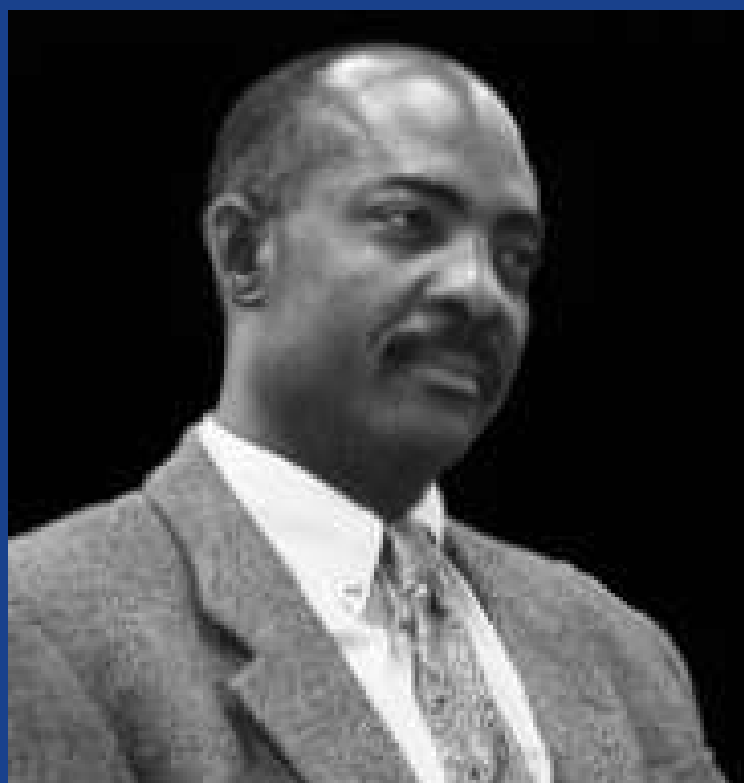
Pourquoi lors de toutes ces tentatives de réformes, le Ministère de l'Education nationale ne s'appuie jamais sur des initiatives concluantes menées dans le pays et de politiques publiques inspirées d'autres pays tant en termes de gouvernance que d'introduction des nouvelles technologies ou de bilinguisme?

Par exemple, de nombreux pays sont bilingues ou multilingues. A contrario de ce qui se passe dans ces pays, Haïti se referme sur le monolinguisme. Pourtant toutes les études, dont les récentes découvertes en neurosciences, montrent que le bilinguisme est un facteur important pour stimuler les capacités cognitives des enfants et leur ouverture à l'international. La vraie question est de savoir si la seconde langue en Haïti doit être l'anglais, ou l'espagnol plutôt que le français ? Pour ma part, je pencherais pour un multilinguisme (créole, français, anglais, espagnol) en respectant les principes de la Réforme Bernard où la langue d'apprentissage des deux premières années du fondamental est le créole.

Partis politiques en Haïti, 40 ans après : rôle et responsabilité !

PAR FLEURIMOND W. KERNS

Le 7 février 1986 marque la fin de près de 30 ans de dictature héréditaire en Haïti. Cette date signe, en effet, la chute du dernier du nom, Jean-Claude Duvalier. Le Président à vie déchu et sa famille venaient de déposer les



pieds dans le sud de la France pour un long exil, ses successeurs à Port-au-Prince, en l'occurrence les militaires, dans un décret émanant du Conseil National de Gouvernement (CNG), autorisent la liberté d'expression et la création des partis politiques. Cette décision hautement significative, symbolique et réclamée par l'immense majorité de la population allait permettre une explosion du nombre de formations politiques. Un an plus tard, en mars 1987, la nouvelle Constitution est adoptée par référendum et elle instaure, pour le meilleur et pour le pire, un régime démocratique et multipartite. Cependant, malgré l'ouverture de cet espace de liberté, la transition post-Duvalier patine et s'avère même problématique depuis ces 40 années passées.

Les partis politiques, bien que nombreux, trop peut-être, peinent à s'institutionnaliser et à proposer des programmes clairs pour une gouvernance stable. Leur prolifération reflète davantage une quête de pouvoir personnel qu'une volonté réelle de construire une démocratie solide. Depuis 1986, en effet, Haïti a connu une multiplication spectaculaire du nombre de partis politiques. Selon les derniers recensements en date et les sources du ministère de la Justice, entre 200 et 250 partis ou regroupements politiques ont été enregistrés, bien que seulement une minorité soit réellement active dans le paysage. D'ailleurs, en perspective des élections annoncées pour cette année par les autorités de transition, notamment par l'organisme électoral, (Conseil Electoral Provisoire), « seulement » 150 partis ont fait acte de candidature. Les partis politiques haïtiens nés de l'espoir de 1986, ont joué un rôle central dans la vie sociopolitique du pays.

Ils ont permis théoriquement l'expression du pluralisme, accompagné la mobilisation et les revendications populaires et même favorisé une certaine alternance light. Cependant, leur faiblesse structurelle, leur manque de vision à long terme et leur implication dans des pratiques clientélistes et violentes ont largement contribué à l'instabilité politique qui caractérise Haïti depuis ces quatre décennies de liberté retrouvée mais ternie par ce que nous appelons : la transition permanente. Parmi les partis politiques les plus marquants de la période post-dictatoriale, on peut citer un seul, le mouvement Lavalas.

Né à la fin des années 1980, il s'est rapidement imposé comme une force politique majeure en Haïti, portée par la base populaire et les revendications des plus démunis et naturellement par son leader et fondateur, Jean-Bertrand Aristide, jeune prêtre de l'église Saint Jean Bosco du quartier populaire de la Saline à Port-au-Prince. Il incarnait à la fois l'espoir du changement et la polarisation politique dans un pays où le débat

politique rationnel et constructif est rarissime. Jean-Bertrand Aristide, figure charismatique et exclu de sa congrégation catholique - Salésien-, a été élu Président en 1990 avec un programme de justice sociale et de lutte contre la pauvreté. Ce parti, d'abord appelé Organisation Politique Lavalas (OPL), puis Fanmi Lavalas, a dominé la scène politique haïtienne pendant des années, remportant des élections à plusieurs reprises et mobilisant une large partie de la population.

Cependant, son parcours a été marqué par des coups d'État (1991, 2004), des accusations de fraudes électorales. D'autres organisations politiques reflètent la pluralité des opinions et des intérêts dans la société haïtienne. L'ensemble illustre, sur un plan purement théorique, voire artificiel, la diversité idéologique (gauche, droit, sociaux-démocrates, démocrate-chrétiens, conservateur,) mais aussi la balkanisation de la classe politique ou la fragmentation du paysage socio politique d'un Etat en quête de stabilité. Cette prolifération de partis politiques s'explique par plusieurs facteurs : l'absence de barrières à l'entrée, la faiblesse des institutions régaliennes et une culture politique où la création d'un parti est souvent un moyen d'accéder à des ressources de l'Etat ou à des postes dans l'administration publique.

Pourtant, les partis politiques sont des vecteurs de démocratie : ils doivent canaliser les revendications populaires, proposer des programmes de gouvernance et assurer la représentation des citoyens. En Haïti, de 1986 jusqu'à nos jours, leur rôle demeure ambivalent. Leur apport réel à la consolidation démocratique reste limité. Peu de partis ont une base militante solide ou une présence nationale. La plupart fonctionnent autour de leaders charismatiques - Leslie F. Manigat (RDNP), Sylvio Claude (PDCH), Marc Bazin (MID), ce qui fragilise leur pérennité et leur capacité à proposer des alternatives crédibles. Certains partis, comme Fanmi Lavalas du temps où son leader incontournable, « Titide », incarnait le changement et portait un discours anti-impérialiste, voire anti-américain (Tonton Sam pa ladann), ont su mobiliser les masses et donner une voix aux exclus, notamment dans les quartiers populaires. Il faudrait souligner que l'absence de suivi et de régulation des partis en Haïti, ainsi que la faiblesse et l'instabilité de l'institution électorale, le Conseil Électoral Provisoire (CEP), vieille aussi de près de quarante ans, (1987), favorisent les fraudes, les contestations de résultats et les crises post-électorales.

Chaque scrutin devient l'occasion d'une nouvelle crise politique. Les dirigeants en place utilisent la corruption et manipulation pour se maintenir au pouvoir, tandis que les opposants ne jurent que par la violence populaire pour abattre les régimes. Surtout, peu de formations politiques proposent un projet de société réaliste. Leur action se limite souvent à la critique du pouvoir en place, sans offrir des alternatives crédibles. L'assassinat du Président de la République en fonction, Jovenel Moïse, le 7 juillet 2021 et la transition du chaos qui s'ensuit avec trois exécutifs intérimaires successifs - Le Premier ministre Ariel Henry, le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) et celui de l'après 7 février 2026, sont la preuve évidente que les partis politiques n'ont pas réussi à devenir ce qu'ils devraient être, c'est-à-dire, la locomotive de la démocratie. Depuis 1987, Haïti a connu plus de 28 Premiers ministres et gouvernements légitimes ou de facto et seulement deux Présidents de la République issus des élections ont terminé leur mandat constitutionnel.

Les partis politiques, par leur incapacité à s'entendre, à respecter les règles démocratiques et à proposer des solutions durables, ont contribué à cette instabilité institutionnelle et étatique. En effet, quarante ans après la chute des Duvalier, le bilan des partis politiques haïtiens est contrasté. Certes, ils ont permis une participation

citoyenne et une alternance au pouvoir, même si celle-ci est souvent chaotique. Les partis politiques, malgré leur grand nombre dans le paysage social haïtien, au lieu d'être des piliers de la démocratie, sont souvent des obstacles à la stabilité étatique et au développement économique. La crise actuelle, marquée par l'absence d'élections régulières depuis dix ans, la montée de l'insécurité et la faiblesse de l'État, illustre l'échec des partis à construire une démocratie solide et inclusive.

Somme toute, leur rôle dans l'avènement de la démocratie en Haïti, même discutable, est réel, bien que leur responsabilité dans l'instabilité, la désintégration du pays est tout aussi grande. Pour sortir de cette impasse, une régulation plus stricte des partis et une culture de l'alternance pacifique et du débat démocratique sont indispensables. Maintenant, il faudrait, en toute lucidité, poser cette question : les partis politiques haïtiens, sauront-ils se réinventer pour devenir de véritables acteurs de changement ou resteront-ils les fossoyeurs de la démocratie haïtienne quarante ans après ? Comme disait un de nos anciens professeurs de science politique à Paris, Philippe de Tournérand : la démocratie est née pour réguler les institutions, non pour anéantir l'Etat !



GARAGE KSL TAXIS MULTISERVICES

Entretien Automobile Toutes Marques

Service Express-Vidange-Plaquettes-Disques-Location Relais








SPECIALISTE TAXIS PARISIEN



Plaquettes Express:

Distribution Toutes marques, Embreyage, Amortisseurs, Pneus sur commandes

PROMOTION !
Vidange

A partir de 99€_{ht}



FLYER AVRIL

Inclus:

- Huile 5L (100% Synthétique 5w30)
- Filtre à Huile
- Plus de 12 points de contrôle!

5 Rue Casses
93400 Saint-Ouen
01.40.10.19.09
www.GarageKSL.com
www.facebook.com/garageKSL



Offre valable jusqu'au 31 Mar 2026. Valable pour une vidange simple. Offre non cumulable avec les autres offres.



Pompes Funèbres DESILUS

La volonté d'être à vos côtés...



SAM

Assurance




Branding
Stratégie de marque + identité visuelle

Création de contenu
Création de support de communication + gestion des réseaux sociaux

Design mensuel
Accompagnement pour les conceptions graphiques régulières

Montage vidéo
Shooting et montage de vidéo pour toutes les plateformes

Création de site web
Conception + maintenance pour tout type de site web

Formation , conseil ...

admin@authenticbrand.co
(+509) 40 38 2119 | 38 91 9169

PARMI NOS COLLABORATIONS



Ca Bouge chez nous — au CORECOHF

PAR RONALD JEAN-BAPTISTE

40 ans après :



Entre mémoire et espoir, le CORECOHF valorise la communauté haïtienne

Le 7 février 1986, une page essentielle de l'histoire d'Haïti se tournait, marquant un moment décisif pour le pays. Quatre décennies plus tard, alors que nous célébrons cette date symbolique, il est intéressant de constater que beaucoup d'entre nous (lecteurs ou auteurs) n'étaient pas encore nés ou venaient à peine de faire leur entrée dans le monde. Cependant, même en raison de notre jeune âge, l'histoire nous invite à réfléchir à notre passé tout en nous mobilisant pour construire un avenir meilleur.

Dans cette perspective, le CORECOHF s'impose comme un acteur clé dans la promotion d'une image positive d'Haïti. À travers une multi-

tude d'initiatives, cet organisme s'efforce de mettre en lumière les richesses culturelles et les contributions de notre communauté.

Le CORECOHF organise régulièrement des conférences qui abordent divers thèmes, allant de l'histoire haïtienne aux questions contemporaines. Ces événements sont l'occasion d'échanges enrichissants, permettant aux participants de mieux comprendre les enjeux auxquels notre pays fait face tout en célébrant ses réussites.

Un autre point d'orgue de l'engagement du CORECOHF est la Journée de la communauté haïtienne, qui se tient chaque dernier samedi du mois de juin. Cet événement rassemble non seulement des membres de la diaspora haïtienne, mais également des amis d'Haïti, créant un espace d'échanges culturels et de célébration de notre identité. C'est un moment fort où les voix de notre communauté s'unissent pour revendiquer notre héritage et nos valeurs. Le mensuel « Ansanm Ansanm » joue également un rôle crucial dans cette dynamique. En diffusant des articles, des témoignages et des analyses, ce périodique permet de donner la parole à ceux qui œuvrent en coulisse pour le développement d'Haïti et de susciter une prise de conscience collective sur les défis et les opportunités qui se présentent à nous.

En outre, le CORECOHF établit des partenariats avec d'autres associations haïtiennes et des organisations amies d'Haïti, renforçant ainsi son réseau d'action et d'entraide. Ces collaborations sont essentielles pour créer des synergies et maximiser l'impact des initiatives menées en faveur de notre communauté.

À l'aube de cette nouvelle année symbolique, grâce à des initiatives telles que celles du CORECOHF, nous avons l'opportunité de redorer l'image d'Haïti et de valoriser notre riche patrimoine culturel. Ensemble, poursuivons notre chemin vers un avenir radieux, en célébrant notre identité et en renforçant les liens qui nous unissent.

Nos Pépites

**Que reste-t-il de la place Le Bicentenaire ?
Des ruines, des souvenirs... des souvenirs et des ruines !**

PAR MARIE FABIOLA FENESTIL



Source : <https://ayibopost.com/>

« Je traverse en pensée les années et...au milieu d'un champ de ruines dont je ne reconnais rien...Le Bicentenaire est devenu, à l'image de tout le reste, un lointain souvenir... ». C'est ainsi que Jean-Marie THEODAT, géographe, agrégé et docteur en géographie décrit la célèbre place haïtienne dans un Hors-série de 2018 du Journal Culture & Démocratie.

Aménagé à l'occasion de la célébration des 200 ans de la ville de Port-au-Prince (1949), Le Bicentenaire, majestueuse place de la capitale, tire son nom de l'événement à l'origine des travaux d'aménagement qui l'ont vu naître. Symbole d'une Haïti moderne, visionnaire, résolument tournée vers l'avenir, il était aussi le témoin d'un pays où il faisait bon vivre.

Se baladant jadis sur cette place, que sont devenus ces amoureux, qui se promettaient l'éternité au soleil couchant ?

Et, le Rêveur, le Philosophe, l'Artiste qui autrefois arpentaient ces rues, pour le plaisir d'y être, n'y trouveront-ils à présent que ruines et déliquescentes ?

Toute joie a-t-elle déserté ces lieux ? La promenade dominicale familiale d'hier, laisse-t-elle définitivement place à l'absence et au désespoir ?

Laisserons-nous, les malfrats, les bandits et toutes les espèces de ce genre, enlaidir ce lieu d'évasion de leurs mauvais penchants ?

Défigurées par des montagnes d'immondices, la capitale et la place du Bicentenaire, portent le poids de la cruelle défection de l'État. De vitrine à fatra, le pas est franchi, depuis longtemps déjà.

Hier encore, le président Estimé estimait qu'Haïti méritait bien une mise à l'honneur sur la scène internationale, et grâce à l'Exposition universelle, qui dura 6 mois (décembre 1949 - juin 1950), Port-au-Prince gagna le rang de capitale culturelle des Amériques.

Dominicains, Jamaïcains, Étatsuniens, toute la Caraïbe se pressaient pour venir profiter des transformations de la côte Port-au-princienne. Haïti inspirait.

Avant-gardiste hier, qui aurait pu prévoir la posture rétrograde d'aujourd'hui d'Haïti ? De laisser-faire en laisser-aller, Haïti proche de l'abîme semble s'affirmer en contre-exemple.

Selon un célèbre proverbe haïtien « Byen mal pa vle di lanmò ». L'Espoir, tel un feu inextinguible, semble être inscrit dans l'ADN de la majorité des Haïtiens. C'est une philosophie, un art de vivre, une façon de voir et d'aborder le Monde qui est incompatible avec l'abandon, « jeter l'éponge ». Qui sait ? Dans le doute, laisser tomber ne peut en aucun cas être une option.

Le chiffre de Ansanm Ansanm

PAR ANDY DELPECHE

4

Dans cet exercice, nous avons choisi de mettre notre projecteur sur un sujet : coup d'état en partant de définition d'auteur connu ou reconnu tout en nous éloignant de nos ressentis. En choisissant ce thème, nous nous sommes demandés c'est quoi la définition d'un coup d'Etat. La définition ayant retenu notre attention est celle de : Edward N. Luttwak, un politologue bien connu pour ses travaux sur les stratégies politiques. Il le définit dans son livre Coup d'État: A Practical Handbook (réédition 2016), comme {une prise de contrôle rapide des mécanismes essentiels du gouvernement par une petite élite, souvent en utilisant l'appareil d'État pour s'emparer du pouvoir existant, distincte d'une révolution qui implique une mobilisation populaire.

En regardant les prises de pouvoir par la force, et selon la définition d'Edward N., on peut déduire qu'en Haïti, de 1986 à 2026, il y en a eu quatre. Le dernier cas (celui de 2004) ne fait pas l'unanimité ; beaucoup d'observateurs parlent de démission, d'enlèvement ou de kidnapping du président. Pour notre part, nous le considérons comme un coup de force, car le pays était en situation d'insurrection et les rebelles voulaient s'accaparer du pouvoir.

- 1- Coup d'Etat contre Manigat (1988)
- 2- Coup d'État contre Namphy (1988)
- 3- Coup d'État contre Aristide (1991)
- 4- Coup d'État contre Aristide (2004)

Pour certains, dans des pays placés sous l'emprise d'une dictature, un coup d'État peut être vu comme une solution. Pour nous Haïtiens, il n'y a eu aucun bénéfice, car les 4 coups d'État que nous avons recensés ont pesé lourdement sur le développement du pays. Ils ont cassé la dynamique républicaine.

En Haïti, on a pris l'habitude de combattre le pouvoir politique, non pas sur la base d'un projet, d'un programme ou de la gouvernance, mais en fomentant des complots en vue de le renverser et le substituer. Les acteurs politiques haïtiens se servent de la démocratie comme un marchepied pour légitimer le pouvoir, mais ils peuvent utiliser tous les canaux, même celui de la violence, pour y parvenir. Cette contradiction caractérise les quarante ans de mauvaise gouvernance.

Les quatre coups d'État ont mis à mal l'État de droit, la liberté de pensée, la liberté d'association, le droit à la vie, à la santé, à l'éducation ; aujourd'hui encore, nous continuons à payer les conséquences de ces dérives autocratiques.



Que se passe-t-il ailleurs qu'au CORECOHF ?

PAR ERNEST NAISSANT



L'association franco-haïtienne « HAÏTI-OISE » fondée en 2004 par Chantal GUERRIER, une femme aux talents multiples, organise chaque année des débats et des rencontres autour de la littérature, de l'histoire et de l'art dans toutes ses dimensions. Depuis 22 ans, elle a toujours trouvé un moyen pour partager avec ses amis et ses connaissances la richesse culturelle d'Haïti ainsi que sa fascinante histoire, en invitant souvent des acteurs et des écrivains haïtiens à venir parler de leurs œuvres ou encore en organisant des expositions de peinture haïtienne et des produits artisanaux divers et variés.

Comme on peut le remarquer, chaque année, entre janvier et mars les projecteurs des associations sont éteints, sauf pour quelques rares d'entre elles, parmi lesquels ceux de HAÏTI-OISE. Depuis quelques années, elle organise une activité grandiose autour de la « soupe Joumou », symbole de la liberté retrouvée pour le peuple haïtien et de la « galette des rois », une tradition française, à un moment où la vie associative est à l'arrêt total. Par cette démarche, HAÏTI-OISE traduit en acte les raisons de son existence qui consiste à faire comprendre à tous qu'il n'est pas impossible de vivre harmonieusement dans la diversité.

Le samedi 31 janvier, une délégation du **CORECOHF** et du mensuel ANSANM ANSANM, sur invitation de la présidente, madame Chantal GUERRIER, s'était rendue à la dernière édition de la soupe/galette. Nous avons été très bien reçus avec un accueil chaleureux. On était loin de penser que nous n'étions qu'au début d'une soirée qui allait nous réserver autant de surprises. Il n'y avait pas que le corps qui était alimenté, mais également la pensée et l'esprit.

Tout d'abord, nous avons eu la chance d'assister à la présentation du dernier roman de Philomé ROBERT dans lequel il rend un vibrant hommage à deux grandes figures de la communauté, en occurrence les docteurs Daniel Tallerand et Fritz Pierre pour leurs contributions au développement de l'Afrique dans les années 60. Cette séquence était suivie de la lecture de deux textes de René Depestre, ensuite c'était au tour de madame Cottecheese PIERRE, la figure montante de la littérature, autrice du livre « Être mariée n'est pas le plan A ».

Elle était si convaincante dans ses explications que l'assistance lui a posé des questions de A à Z.

Avoir la chance de participer à un événement organisé par HAÏTI-OISE est une opportunité de découvrir quelque chose de nouveau, car les événements se suivent et ne se ressemblent jamais. Lors de la dernière soirée de la « soupe/galette », nous avons découvert le talentueux Tiburce Mario, de son nom d'artiste TM74, mariant excellemment la musique et la peinture. Quoi d'étonnant à cela puisqu'il est issu de la famille de Joe Jack, l'homme orchestre.

Vivement l'année prochaine pour de nouvelles découvertes.

L'ECHO DES ETUDIANTS

PAR THELORD PIERRE

L'enseignement haïtien depuis 40 ans : quel bilan ?

Conformément à la Constitution de 1987, l'accès à l'enseignement supérieur public en Haïti est gratuit (excepté les frais d'inscription). Mais où en est l'offre de formations universitaires quarante ans après ? Les besoins en enseignement supérieur et professionnel pour le développement du pays sont-ils comblés ?

Le système d'enseignement supérieur en Haïti comprend 199 institutions officiellement reconnues. Elles sont réparties en quatre catégories :

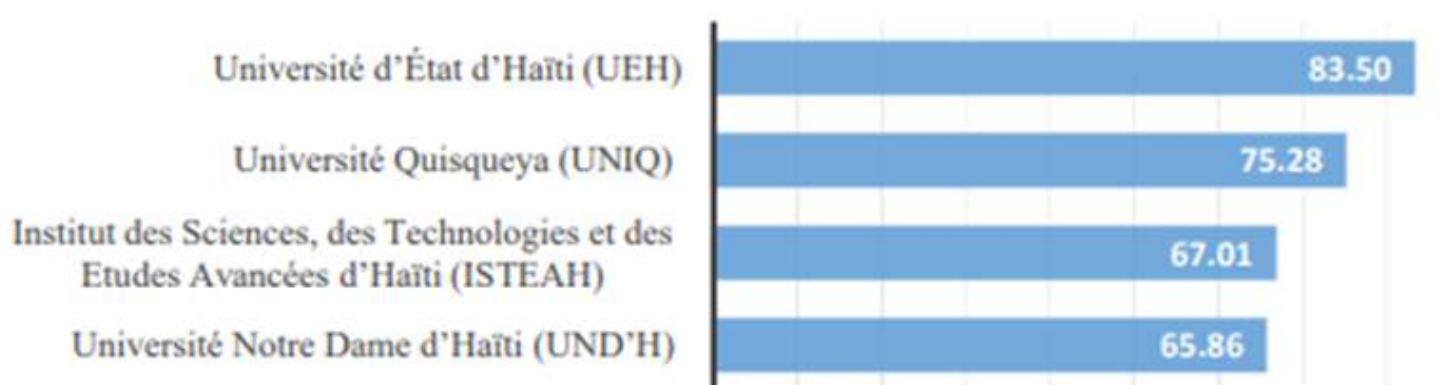
- Université d'État d'Haïti (UEH): 23 entités ;
- Réseau des Universités Publiques en Région (RUPR) : 10 universités
- Institutions privées d'enseignement supérieur : 158 institutions ;
- Institutions d'enseignement supérieur rattachées à certains ministères 8 centres de formation.

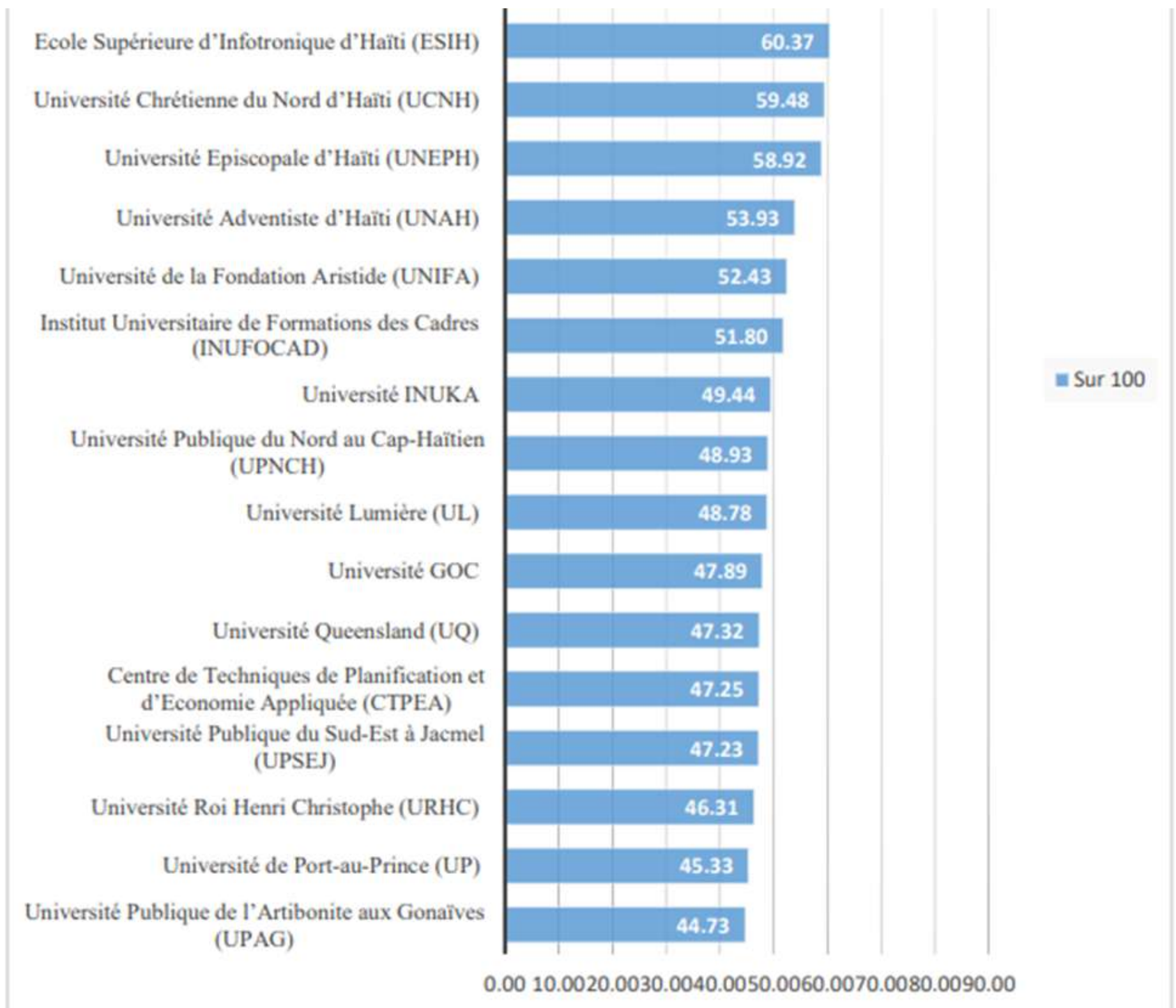
Ces chiffres proviennent de la dernière liste des institutions reconnues publiée en septembre 2024 par le Ministère de l'Éducation nationale via sa Direction de l'Enseignement Supérieur et de la recherche (DESR). Comme le montrent ces chiffres, les établissements privés sont largement majoritaires. Depuis quarante ans, nous faisons le constat que très peu d'institutions publiques ont été créées.

Au-delà de la quantité, interrogeons-nous également sur la qualité des établissements d'enseignement supérieur haïtiens. Le classement des 20 meilleurs établissements d'enseignement supérieur en Haïti pour l'année 2025 nous donne quelques indications¹. Ce classement apparaît dans un rapport publié par Le Scientifique (plateforme haïtienne de recherche et de publications scientifiques). Les établissements sont notés sur 100 suivant trois critères :

- niveau d'enseignement
- niveau de recherche scientifique
- niveau de contribution sociale et développementale

Vingt meilleurs établissements d'enseignement supérieur (EES) d'Haïti pour 2025





Source (1) : <https://lescience.org/unihaiti>

Dans ce top 20, nous nous apercevons que les établissements publics fondés après 1986 sont au nombre de trois. Il s'agit de l'Université Publique du Nord au Cap-Haïtien, l'Université Publique du Sud-Est à Jacmel et de l'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves.

Plusieurs questions surgissent. Le nombre d'institutions universitaires est-il suffisant pour répondre aux besoins des étudiants et bacheliers haïtiens ? Les formations existantes générales et professionnelles sont-elles alignées avec les besoins actuels de la société ? A quoi devrait ressembler l'enseignement supérieur idéal pour contribuer au développement du pays ?

Vastes questions. Mais nous nous limiterons dans ce numéro à décrire quelques caractéristiques d'un système d'enseignement supérieur capable d'avoir un impact sur la société et le développement d'un pays comme Haïti.

L'enseignement supérieur général et professionnel idéal pour un pays doit répondre à plusieurs critères importants :

○ — *Accessibilité et égalité des chances*

L'enseignement supérieur doit permettre à tous les étudiants et bacheliers d'accéder à des formations dans tous les domaines, en favorisant l'égalité des chances quel que soit le groupe social ou la zone géographique où ils se trouvent. La décentralisation de l'enseignement supérieur haïtien est plus que nécessaire. Les filières d'enseignement essentielles doivent se trouver dans tous les départements du pays, pas uniquement dans la capitale haïtienne.

○ — *Qualité et pertinence des formations*

Les programmes d'enseignement supérieur doivent être de haute qualité et pertinents pour répondre aux besoins économiques et sociaux du pays. Ces programmes doivent identifier les compétences nécessaires suivant les besoins du marché du travail, en tenant compte des transformations rapides et des changements technologiques. En effet, le développement du pays repose aussi sur sa capacité à s'adapter aux évolutions technologiques et aux changements au niveau mondial, ce qui nécessite des formations adaptées. L'Etat doit doter les jeunes d'un socle de compétences pertinentes (dans le numérique notamment) ainsi que d'expertises spécifiques pour répondre aux attentes du marché.

○ — *Soutien à l'insertion professionnelle*

Les institutions universitaires doivent offrir des compétences qui aident les étudiants à s'insérer efficacement dans le marché du travail. Les seules connaissances théoriques ne suffisent pas pour l'insertion professionnelle. Le savoir-être est aussi important que le savoir. Les compétences managériales, entrepreneuriales et d'adaptabilité au marché du travail doivent occuper une place de choix dans les formations universitaires en Haïti.

○ — *Innovation et recherche*

L'enseignement supérieur doit encourager l'innovation et la recherche, permettant aux étudiants et aux chercheurs haïtiens d'apporter des contributions significatives à la société. La recherche et l'innovation sont pertinentes quand elles sont étroitement liées au contexte national et permettent de générer des solutions pratiques aux enjeux locaux (notamment dans le secteur primaire, l'environnement, etc.).

○ — *Les politiques éducatives*

Les politiques nationales de l'enseignement supérieur doivent être alignées avec les objectifs de développement durable et viser à améliorer sans cesse la qualité de l'éducation et à soutenir la formation continue. Des objectifs chiffrés pour l'éducation et la formation professionnelle sont à définir clairement et ensuite évalués.

Ces éléments sont pour nous essentiels pour établir un système d'enseignement supérieur qui répond aux besoins du pays et contribue à son développement économique et social. Ces critères ont-ils été remplis au cours de ces quarante dernières années ? L'impact significatif que doit avoir l'université dans l'avancement de notre société s'est-il fait sentir ? Force est de constater que non. Le chemin est encore long vers cet idéal d'enseignement supérieur que nous avons tenté d'esquisser. Mais nous restons persuadés que les ressources et les talents dans le paysage universitaire haïtien ne manquent pas à notre nation pour se rapprocher de cet idéal. Des réflexions oui mais surtout place aux actions !

L'agenda de Ansanm Ansanm

PAR ERNEST NAISSANT

L'AGENDA ANSANM ANSANM – FÉVRIER 2026

Dans ce numéro de février, le mensuel ANSANM ANSANM vous propose quelques dates à noter. Elles vous permettront sans doute d'être bien informés des activités de la communauté.



ÉVÈNEMENT À NE PAS MANQUER !

L'association M&MPHF est ravie de vous présenter Miss Prestige, « Haïti France : La Voix de l'Espoir », le samedi 21 mars 2026, de 21h à l'aube, à l'Espace Chevreuil, 97 avenue de la Liberté, 92000 Nanterre.

Venez vivre une soirée inoubliable célébrant la beauté, la culture et l'espoir de notre communauté.

Tarifs :

> *Prévente* : 30€

> *Sur place* : 40€

Pour plus d'informations, *contactez-nous au 0603362266*.

Ne ratez pas cette occasion unique de soutenir notre association tout en passant une nuit mémorable!



Le samedi 21 février 2026, à la Bourse du travail de Saint-Denis, au 9-11, rue de Génin, 93200 Saint-Denis, Salle Berthelot, 4^e étage, le CORECOHF vous invite à la vente signature du dernier roman de Philomé Robert, intitulé : « Port-au-Prince Cotonou, un écho sans retour ». Il sera heureux de vous accueillir pour vous le dédicacer de 15h30 à 19h00.

On vous attend !!!



CALENDRIER DU CORECOHF À RETENIR :

Le 7 avril 2026 commémoration de la mort de Toussaint Louverture à partir de 10h à la place Victor SHOELCHER à Massy.



Le dimanche 10 mai 2026 la célébration de l'abolition de l'esclavage à la place de la médiathèque à Palaiseau.



Le samedi 27 juin 2026 la journée de la Communauté haïtienne de France et Ultra-marine à la bourse du travail de Saint-Denis au 9-11 rue Genin metro porte de Paris de 11h00 à 20h30.

Les détails de ces différents événements vous seront communiqués dans nos prochains numéros. Pour cette 5^{ème} édition, la communauté béninoise sera l'invitée d'honneur.

L'œil

du CORECOHF

PAR EDLINE PIERRE

HAÏTI : QUARANTE ANS APRÈS, L'OMBRE DU 7 FÉVRIER



« 7 fevriye avan solèy leve, Ayiti libere, dezyèm endepandans ». Ces mots, tirés du mythique Orchestre Septentrional, plus qu'une simple mélodie, ils ont résonné comme le pouls d'une nation, scandés dans chaque ville, chaque village, des voix les plus aguerries aux plus jeunes, inscrivant ce moment dans la mémoire vivante d'Haïti.

Le 7 février 1986 marquait la fin d'une dictature de près de 30 ans avec le départ de Jean-Claude Duvalier. Quarante ans plus tard, Haïti reste prisonnier de crises structurelles. Sur le plan politique, les alternances se sont succédé, souvent marquées par l'instabilité, les coups d'État, et une gouvernance fragile. L'économie peine à se stabiliser, dépendante de l'aide internationale et exposée aux catastrophes naturelles, tandis que la pauvreté et le chômage demeurent dramatiquement élevés.

Malgré tout, la société civile haïtienne a montré une résilience remarquable : mouvements populaires, initiatives culturelles et mobilisations citoyennes continuent de nourrir l'espoir d'un renouveau. Le pays reste à un carrefour, entre héritage d'une histoire tumultueuse et potentialités d'un futur plus stable, si des réformes profondes et un accompagnement cohérent voient le jour.



APPEL AUX DONNS

L'équipe du mensuel ANSANM ANSANM fait appel à la générosité de ses lectrices et lecteurs pour le soutenir financièrement.

**Soutenez le journal,
c'est promouvoir votre communauté !**

Retrouvez ci-après le RIB du CORECOHF.

Informations relatives au bénéficiaire

Nom du bénéficiaire (ou raison sociale)	CORECOHF
Pays de destination des virements	FRANCE
IBAN	FR7610278060630002034000187
Code BIC	CMCIFR2AXXX
Nom de la banque du bénéficiaire	CREDIT MUTUEL
Adresse de la banque du bénéficiaire	STRASBOURG

CORECOHF

Direction de la publication
CORECOHF

Rédacteur en chef
Ronald PIERRE

Rédactrice en chef adjointe
Marjorie DASNÉ

Rédaction

RONALD PIERRE - ERNEST NAISSANT - PHILOMÉ ROBERT
MARJORIE DASNÉ - EDLINE PIERRE - RONALD JEAN-BAPTISTE
ANDY DELPECHE - JUDITH NINVIL - MARIE FABIOLA FENESTIL
THELORD PIERRE

Partenaires

- Garage KSL TAXIS
- Pompes funèbres Desilus

Adresse : 7 avenue Duperrey, 93600 Aulnay - sous-Bois

Tel : 06 05 51 95 88

- La Guêpe noire

contact@laguepenoire.com

<http://www.laguepenoire.com>

tel : 0625363736

Graphisme

Authentic Brand

admin@authenticbrand.co

   authenticbrandh / +509 40 38 2119

Ansanm Ansanm
Édité par le CORECOHF

Adresse : 3, rue de Saussure, 75017 Paris
Annexes : 15 rue Henri Ribière 75019 Paris

ensemble.lejournal@gmail.com
www.corecohf.org